

La fibre arrive à Ronchin



Patrick GEENENS

Maire de Ronchin
Vice-président de la
Métropole Européenne de Lille

Chères Ronchinoises, chers Ronchinois,

Nous l'attendons avec impatience, **la fibre va enfin arriver dans notre commune.**

La fibre dite FTTH - fiber to the home, fibre jusqu'à l'abonné - correspond à la création d'un nouveau réseau de communication, **essentiel pour tous les usagers** et tous les territoires. C'est pourquoi son déploiement est **une compétence de la MEL, Métropole Européenne de Lille, en étroite collaboration avec les communes.**

L'opérateur qui était en charge du déploiement à Ronchin s'est avéré défaillant, malgré la mobilisation des acteurs publics dans ce dossier, ce qui explique le retard de l'arrivée de la fibre dans notre ville.

Depuis décembre 2015, un nouvel opérateur a donc obtenu d'effectuer cet investissement, et c'est aujourd'hui à **Orange** qu'incombe cette lourde tâche.

La société Orange intervient ici en tant que déployeur du réseau.

Ce réseau sera ensuite mis à disposition de l'ensemble des fournisseurs d'accès à internet et **vous conserverez bien évidemment votre entière liberté dans le choix de votre opérateur** au moment de souscrire un abonnement.

L'arrivée de la fibre pour tous est une nouvelle importante. Elle ouvre en effet la voie à de **nouveaux usages numériques fondamentaux pour une ville dynamique** comme Ronchin : navigation rapide, usage simultané d'appareils (ordinateur, smartphone, tablette, télévision, etc.), télétravail, vidéo à la demande et bien d'autres choses.

Le déploiement de la fibre est un travail lourd, nécessitant de nombreux aménagements et des interventions techniques précises, pendant plusieurs mois. Soyez néanmoins certains que toutes les parties prenantes de ce projet, dont la municipalité, sont mobilisées pour que cela soit effectué le plus vite possible.

Encore un peu de patience : le déploiement est en marche !



Ville de Ronchin



Le FTTH, comment ça marche ?



1 Le nœud de raccordement est le **point de départ** du déploiement. Il peut desservir jusqu'à 50 000 foyers.

2 Les points de Mutualisation de Zone (PMZ) sont les armoires installées sur l'espace public. Ils desservent un **quartier**.

3 Les points de branchement sont les boîtiers présents sur des poteaux, des façades d'habitation ou encore en entrées d'immeuble. Ils permettent de raccorder une dizaine de foyers d'une **rue**.

4 Une fois les points de branchements installés, votre foyer est éligible. Votre fournisseur d'accès à internet s'occupe alors de vous **raccorder individuellement**.

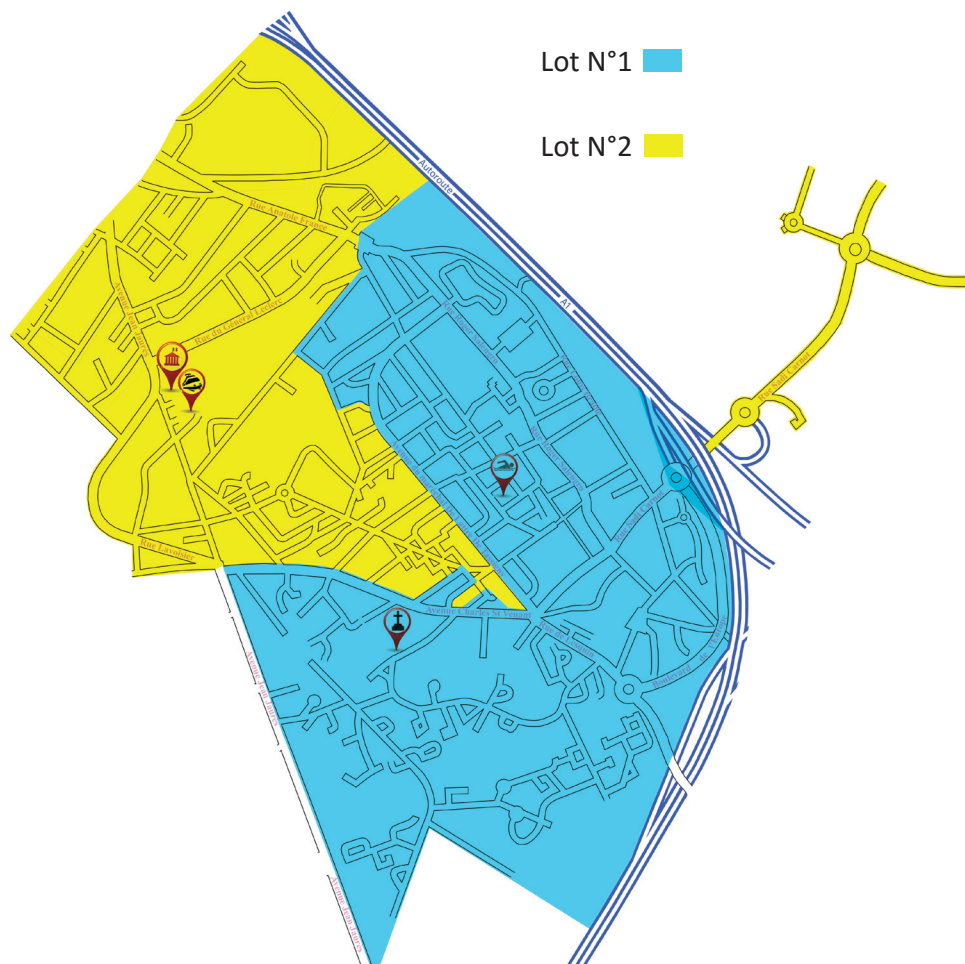


La fibre, c'est pour quand ?

Compte tenu de la taille de notre commune, le déploiement de la fibre à Ronchin est divisé en deux lots. La délimitation géographique de ces lots a été décidée en concertation avec la municipalité afin que le lot n°1 corresponde aux zones **les moins bien connectées** (débits ADSL très faibles notamment).

Le déploiement du lot n°1 - qui couvre 62% des foyers de la commune - est d'ores et déjà en cours. Dès cet hiver, les armoires de rue seront posées. Suivront ensuite les tirages de câbles et l'installation des points de branchement. Les premiers logements éligibles sont attendus pour l'automne 2017.

Cette partie achevée, débutera le travail sur le lot n°2 pour que **100% de notre ville ait accès à la fibre** !



Une question ? : fibre@ville-ronchin.fr